

Enjeux et déroulement de la formation

L'automobile est devenue un **outil social** indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent **indispensable pour les études, le travail ou les loisirs**. Rouler en sécurité et donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le **renforcement de l'éducation et de la formation**.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se **déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader**.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoirs être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation (voir au dos) se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes **objectifs sécuritaires** que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en **connaître les risques et les limites**. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

L'épreuve Théorique Générale (le code)

Pour passer l'épreuve du code, il faut avoir au moins 17 ans si vous suivez la formation traditionnelle, ou 15 ans si vous suivez l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC)

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins **35 bonnes réponses sur 40 questions** (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation. Votre code est valable pendant 5 ans et/ou pour 5 présentations à l'épreuve pratique.

L'examen pratique

Pour se présenter à l'épreuve pratique il faut avoir au moins 18 ans ou 17 ans et demi si vous suivez l'AAC; il faut avoir réussi l'examen du code.

Cette épreuve dure environ **32 minutes**. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres.

Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- **réaliser un parcours** empruntant des voies à caractères urbain, routier et/ou autoroutier ;
- **suivre un itinéraire** en vous guidant de **manière autonome**, pendant environ cinq minutes ;
- **réaliser deux manœuvres différentes**, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière ;
- **procéder à la vérification** d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours ;
- **appliquer les règles du code de la route**, notamment les limitations de vitesses s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- **adapter votre conduite** dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- **faire preuve de courtoisie** envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Le certificat d'examen du permis de conduire, sur lequel est noté le résultat, vous est envoyé par courrier ou téléchargeable.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum.

En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.

DÉROULEMENT À LA CATEGORIE « BE » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

Apprendre à conduire un ensemble de ce type est une démarche éducative exigeante et votre livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur. Ce livret est un outil pédagogique à l'attention de l'élève conducteur. Il doit vous servir de guide durant votre parcours d'apprentissage de la conduite, lors de vos cours théoriques et pratiques. Vous y trouverez quatre grilles qui correspondent chacune aux principales compétences que vous devrez progressivement acquérir.

Le déroulement de la formation

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'un véhicule affecté au transport de marchandises.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité						1	1	1
Sous-totaux								
Conduite économique et respectueuse de l'environnement	+1							
Courtoisie au volant	+1							
Total général								

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et des savoirs-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, chargement et déchargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres, dételage et attelage.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

École de conduite
Bouvier

AUTO • MOTO • CYCLO • REMORQUE • BATEAU
T. 02 43 84 19 28

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Cours à Thème

1. La Circulation Routière

Ce thème aborde les règles fondamentales qui régissent la circulation sur les voies publiques, garantissant la sécurité et la fluidité du trafic. Vous y découvrirez notamment les différentes signalisations routières, les règles de priorité, les limitations de vitesse et les comportements à adopter en cas d'accident.

2. Le Conducteur

Ce thème s'intéresse aux responsabilités et obligations du conducteur, en tant que maître de son véhicule. Vous apprenez les règles de conduite préventive, les notions liées à l'alcool et à la drogue au volant, ainsi que les procédures à suivre en cas de contrôle routier.

3. La Route

Ce thème présente les différents types de routes, leurs caractéristiques et les règles de circulation qui y sont spécifiques. Vous découvrirez également les notions de visibilité et d'adhérence, essentielles pour assurer une conduite sûre en toutes circonstances.

4. Les Autres Usagers

Ce thème met l'accent sur le partage de la route avec les autres usagers, qu'il s'agisse des piétons, cyclistes, motocyclistes ou encore des conducteurs d'autres véhicules. Vous apprenez à les respecter et à anticiper leurs comportements pour garantir la sécurité de tous.

5. Les Notions Diverses

Ce thème regroupe diverses notions importantes pour la conduite, telles que l'assurance automobile, le certificat d'immatriculation, les règles de stationnement et les obligations liées au contrôle technique.

6. Les Premiers Secours

Ce thème vous sensibilise aux gestes de premiers secours à effectuer en cas d'accident. Vous apprenez à alerter les secours, à protéger la victime et à prodiguer les premiers soins dans l'attente des secours professionnels.

7. Prendre et Quitter son Véhicule

Ce thème détaille les consignes de sécurité à respecter lors de la montée et de la descente du véhicule, pour garantir la protection du conducteur et des passagers. Vous découvrirez également les règles à suivre pour le transport d'enfants et d'animaux.

8. La Mécanique et les Équipements

Ce thème présente les notions essentielles de mécanique automobile, permettant d'identifier les pannes courantes et d'effectuer les premiers dépannages. Vous découvrirez également les différents équipements de sécurité du véhicule et leur importance pour une conduite sûre.

9. La Sécurité des Passagers et du Véhicule

Ce thème met l'accent sur les mesures de sécurité à prendre pour garantir la protection des passagers et du véhicule. Vous découvrirez notamment les règles liées au port de la ceinture de sécurité, à l'ajustement des sièges et à l'arrimage des bagages.

10. L'Environnement

Ce thème sensibilise à l'impact de la conduite sur l'environnement et encourage les comportements éco-responsables. Vous découvrirez les bonnes pratiques à adopter pour réduire votre consommation de carburant et limiter les émissions polluantes.

LE PROGRAMME DE FORMATION

<u>Compétences</u>	<u>Compétences associées</u>
Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. - Démarrer et s'arrêter. - Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. - Utiliser la boite de vitesses. - Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. - Regarder autour de soi et avertir. - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. - Adapter l'allure aux situations. - Tourner à droite et à gauche en agglomération. - Déetecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. - S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer et maintenir les distances de sécurité. - Croiser, dépasser, être dépassé.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none"> -Passer des virages et conduire en déclivité. -Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. -S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. -Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. -Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. -Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. -Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts,...
Pratiquer une conduite automne, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none"> -Suivre un itinéraire de manière autonome. -Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. -Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. -Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. -Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limite de vitesse, ABS, aides à la navigation ...) -Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. -Pratiquer L'écoconduite.

L'examen pratique

Pour se présenter à l'épreuve pratique il faut avoir au moins 18 ans ou 17 ans et demi si vous suivez l'AAC; il faut avoir réussi l'examen du code.

Cette épreuve dure environ **32 minutes**. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres.

Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- **réaliser un parcours** empruntant des voies à caractères urbain, routier et/ou autoroutier ;
- **suivre un itinéraire** en vous guidant de **manière autonome**, pendant environ cinq minutes ;
- **réaliser deux manœuvres différentes**, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière ;
- **procéder à la vérification** d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours ;
- **appliquer les règles du code de la route**, notamment les limitations de vitesses s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- **adapter votre conduite** dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- **faire preuve de courtoisie** envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Le certificat d'examen du permis de conduire, sur lequel est noté le résultat, vous est envoyé par courrier ou téléchargeable.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum.

En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.

Critère 1.2 et 2.1



187 avenue Bollée
72000 LE MANS
Tél. 02 43 84 19 28
Agrement E1807200130
SIRET 844 588 723 00016

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul <i>Formation pratique hors circulation sur parking ou lieu privé, formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire - Démarrer et s'arrêter - Doser les accélérations et les freinages à diverses allures - Utiliser la boite de vitesses - Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire - Regarder autour de soi et avertir - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. <i>Formation pratique dans des conditions normales de circulation, en agglomération de taille moyenne, formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Déetecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche en agglomération - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire - S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers <i>Formation pratique hors agglomération sur voie rapide et en agglomération en circulation dense, formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Passer des virages et conduire en déclivité - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique <i>Formation pratique sur tous types de routes. L'acquisition de l'autonomie s'effectue par des exercices pratiques en autonomie durant les cours et ou par un voyage école, formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'éco-conduite

Critère 1.2 et 2.1



187, avenue Bollée
72000 LE MANS
Tél. 02 43 84 19 28
Agrement E1807200130
SIRET 844 588 723 00016

Parcours de formation à la catégorie B du permis de conduire

➤ *Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation*

A la suite de l'évaluation effectuée, nous vous proposons un parcours spécifique :

- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- *dispositions légales en matière de circulation routière*
- *le conducteur*
- *la route*
- *les autres usagers de la route*
- *réglementation générale et divers*
- *précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule*
- *éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite*
- *équipements de sécurité des véhicules*
- *règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement*

Des cours spécifiques sur les thèmes :

- *L'alcool*
- *La vitesse*
- *La détection d'indices*
- *Le véhicule automatique*

Lors de séquences animées à chaque vacances scolaires, les 2 premiers jours de 9h à 12h et 13h30 à 16h30

Les cours théoriques s'effectuent en simultané des cours pratiques.

Une formation pratique comprenant mise en situation et de la théorie de la conduite avec le programme suivant :